

### OBJECTIF DU FONDS

Le FNB Global X Indice d'infrastructures d'intelligence artificielle (MTRX) cherche à reproduire, autant que possible et déduction faite des frais, le rendement d'un indice conçu pour fournir une exposition à des sociétés cotées en bourse mondiales qui s'emploient à satisfaire aux besoins en matière d'infrastructures découlant des activités liées à l'intelligence artificielle (à l'heure actuelle, l'indice Mirae Asset AI Infrastructure CAD).

À titre informatif uniquement. Ce document doit être utilisé pour mettre en évidence certains des critères à utiliser par le fournisseur d'indices lors de la publication des composants de l'indice et n'est pas exhaustif.\*

Catégorie de FNB :  
Thématiques

Au 20/02/25

Fournisseur d'index :  
MIRAE ASSET GLOBAL INDICES

### CARACTÉRISTIQUES CLÉS



Un potentiel de croissance



L'épine dorsale de l'IA



La diversification de la chaîne de valeur

## INDICE MIRAE ASSET AI INFRASTRUCTURE

### ADMISSIBILITÉ

L'indice est un indice de référence d'actions qui suit le rendement des sociétés qui répondent aux besoins d'infrastructure de centres de données découlant des activités liées à l'intelligence artificielle.

- Inscrite aux États-Unis, au Canada, en Australie, à Hong Kong, en Chine, à Taïwan, en Corée du Sud, au Japon, au Royaume-Uni ou dans la zone euro.
- La **capitalisation boursière au niveau de la société** doit être d'au moins **1 milliard de dollars américains** et la **valeur quotidienne moyenne des opérations (« VMOQ »)** sur une période de six mois doit être d'au moins **2 millions de dollars américains**.
- La catégorie d'actions ou le titre inscrit le plus liquide du titre, c'est-à-dire les actions ordinaires, et les certificats représentatifs d'actions étrangères sont considérés aux fins d'inclusion dans l'indice. La mesure de la liquidité du titre inscrit ou de la catégorie d'actions est fondée sur le VMOQ sur six mois.

### SÉLECTION

- Les sous-thèmes suivants conviennent au thème de l'indice :

SOUS-THÈME	DESCRIPTION
<b>Infrastructures énergétiques</b>	Sociétés qui exercent des activités commerciales significatives dans la fourniture d'infrastructures énergétiques essentielles à l'alimentation des centres de données et à l'amélioration de l'efficacité de la distribution, du stockage et de la transmission de l'énergie.
<b>Infrastructure des centres de données</b>	Sociétés qui exercent des activités importantes dans la fourniture de l'équipement sous-jacent au fonctionnement des centres de données et à la gestion thermique de ceux-ci (systèmes de climatisation/refroidissement, PDU, baies, etc.).
<b>Matières premières et sources d'énergie</b>	Sociétés qui exercent des activités importantes dans l'extraction et le raffinage de matières premières ou dans la fourniture de sources d'énergie nécessaires aux sous-thèmes de l'infrastructure énergétique et de l'infrastructure des centres de données.

- Seules les sociétés **spécialisées** tirant au moins **50 % de leurs revenus** d'une ou de plusieurs des activités principales des sous-thèmes dans leur ensemble sont admissibles.
- L'indice comprendra les **10 premières sociétés** classées selon leur capitalisation boursière et qui satisfont aux critères pour chacun des sous-thèmes. Les sous-catégories Uranium et Cuivre du sous-thème Matières premières et sources d'énergie compteront cinq sociétés. Si le nombre requis de titres dans l'une des sous-catégories n'est pas atteint, les titres manquants seront sélectionnés dans l'autre sous-catégorie.
- Les types de sociétés ou d'activités commerciales suivants ne figurent pas dans l'indice à l'heure actuelle :
  - FPI de centres de données
  - Sociétés dont les activités principales sont liées aux semi-conducteurs, aux systèmes de stockage de l'énergie et à l'énergie renouvelable
  - Sociétés de matières premières dont l'activité principale n'est pas liée au cuivre, à l'uranium ou aux PRM



## SYSTÈME DE PONDÉRATION

Les composantes de l'indice sont pondérées selon leur capitalisation boursière et les critères suivants :

- La pondération de chaque sous-thème dans l'indice est égale (pondération de 1/3 pour chaque sous-thème);
- La pondération maximale de chaque titre est de 5 %.

## RÉÉQUILIBRAGE/RECONSTITUTIONS

L'indice suit un calendrier de reconstitution semestriel, en juin et en décembre de chaque année.

*\*Pour la méthodologie complète et actuelle de l'indice, veuillez visiter [Mirae Asset Global Indices](#).*

Tout placement dans des produits (les « Fonds Global X ») gérés par Global X Investments Canada Inc. peut donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à des dépenses. Les Fonds Global X ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le prospectus contient des renseignements détaillés importants au sujet des Fonds Global X. **Veillez lire le prospectus pertinent avant d'investir.**

Mirae Asset Global Index Private Limited (un membre du groupe du gestionnaire) est propriétaire de tous les droits relatifs à la marque de commerce, au nom et à la propriété intellectuelle associés aux indices sous-jacents des FNB indiciels, sauf RSSX.U (dans les présentes mentions juridiques, les « **indices de Mirae Asset** »). Mirae Asset Global Index Private Limited ne fait aucune déclaration selon laquelle les indices de Mirae Asset sont exacts ou complets ou selon laquelle un placement dans un indice de Mirae Asset ou un indice FNB autre que RSSX.U sera rentable ou convient à toute personne. Les indices de Mirae Asset sont administrés et calculés par Mirae Asset Global Index Private Limited, et Mirae Asset Global Index Private Limited n'engagera pas sa responsabilité pour toute erreur dans le calcul des indices de Mirae Asset. Mirae Asset Global Index Private Limited ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité des indices de Mirae Asset ou de leur méthodologie sous-jacente.

La présente communication est fournie à titre indicatif uniquement et ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de produits de placement (les « Fonds Global X ») gérés par Global X Investments Canada Inc. ni un conseil de placement, fiscal, juridique ou comptable. Elle ne doit pas être interprétée comme tel ni être invoquée à cet égard. Les particuliers devraient demander l'avis de professionnels, le cas échéant, concernant tout placement donné. Les investisseurs devraient consulter leurs conseillers professionnels avant de mettre en œuvre tout changement dans leurs stratégies de placement. Ces placements sont susceptibles de ne pas convenir à la situation d'un investisseur.

Global X Investments Canada Inc. (« Global X ») est une filiale en propriété exclusive de Mirae Asset Global Investments Co., Ltd. (« Mirae Asset »), l'entité de gestion d'actifs de Mirae Asset Financial Group établie en Corée. Global X est une société constituée sous le régime des lois du Canada et est le gestionnaire, le gestionnaire de placements et le fiduciaire des Fonds Global X.

© 2025 Global X Investments Canada Inc. Tous droits réservés.

Publiée le 20 février 2025.